

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL**Séance du 10 mai 2021**

Nombre de conseillers :

- En exercice : 11
- Convocation : 03/05/2021
- Présents : 10
- Absents : 1

L'an deux mille vingt et un, le dix mai à vingt heures et quinze minutes, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Pierre LAFFARGUE.

PRESENTS: LAFFARGUE Pierre, VINCENT Roseline, DUSSEAU Sylvain, MAGRI Thomas, DESCLAUX Stéphanie, L'HER Michel, SUNE Jennifer, METAIS Christian, SOUILLARD Marie-Pierre, CHARRON Patrick

EXCUSEE : DOAT Marie-Christine

SECRETAIRE DE SEANCE : METAIS Christian

Approbation du CR du 12/04/2021

Changement sur le cimetière

CR approuvé à l'unanimité

Sujet 1 : Délibération de cadrage procédure de régularisation des sépultures sans concession au cimetière

Proposition est faite de passer le prix à 50€/m², le prix ne doit pas être trop élevé au risque d'avoir un trop grand nombre de concessions à reprendre.

Une liste de toutes les sépultures à régulariser est présentée et sera affichée au cimetière. A compter de ce jour et jusqu'au 15 décembre 2021 les personnes doivent se faire connaître pour régulariser. Au-delà de cette date, la mairie pourra procéder à la récupération des emplacements non régularisés.

Vote à l'unanimité pour le tarif de 50€/m² pour une durée de 30 ans.

Sujet 2 : Délibération sur le Marché des Epicuriens, autorisation occupation du domaine public et prix du stand

Proposition est faite de faire un prix de 5€/stand facturé à l'association Marché des Epicuriens. Ce prix comprend l'électricité. Vote à l'unanimité des membres présents

Sujet 3 : Demande par la société ENR INVEST d'autorisation pour servitude réelle et perpétuelle de passage sur parcelle ZP 5 pour travaux de raccordement de la parcelle ZO58, appartenant à Mr Michael LAFFARGUE, le propriétaire du fonds dominant qui s'engage à entretenir cette servitude à ses frais exclusifs. Ce droit de passage s'accompagne également de la mise en place de compteurs en surface ou enterrés. Le Maire s'étant retiré lors de la délibération, le Conseil décide à l'unanimité des membres présents, soit 9 voix pour, 0 abstention, d'accorder cette servitude.

Sujet 4 : Syndicat Mixte des 3 Vallées : nouvelles communes adhérentes :

Sur proposition du SM3V, le conseil valide l'intégration de 5 nouvelles communes à l'unanimité des membres présents.

Sujet 6 : Organisation du planning de vote pour élections du 20 et 27 juin 2021

Les dispos ont été notées

Sujet 7 : Questions diverses :

- Annonce des dates de concert
- La fête de Terraube aura lieu les 4 et 5 septembre 2021
- Les talus ont été curés car il restait des heures de pelles, il faut prévoir un bâchage en attendant de planter, à prévoir sur un prochain budget. Présentation des devis de bâchage.

Une réunion publique avec les villageois va être organisée pour discuter des plantations sur ces talus.

La séance est clôturée à 21h20

Le Maire,
Pierre LAFFARGUE

